Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉGOLÈNE ROYAL, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

Paris, le Mardi 20 décembre 2016

Ségolène Royal annonce plusieurs coopérations avec le Sénégal à l'occasion de la visite d'État du Président Macky Sall

---

A l'occasion de la visite d'État de Macky Sall, Président de la République du Sénégal, Ségolène Royal a signé deux textes en vue du renforcement de la coopération avec ce pays sur des projets concrets :

- une déclaration d'intention en matière de protection des océans et du littoral, avec M. Mankeur Ndiaye, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur ;
- un accord en matière d'efficacité énergétique et de transition bas-carbone du bâtiment, avec M. Thierno Alassane Sall, ministre de l'Energie et du Développement des énergies renouvelables.

Sur l'océan et la protection du littoral :

- Afin d'améliorer la résilience des territoires face aux aléas naturels et aux effets des changements climatiques, la France mobilisera son expertise dans le cadre du programme sur le risque côtier en Afrique de l'Ouest (West Africa Coastal Area – WACA), lancé en 2015 par la Banque mondiale avec l'installation d'un expert français auprès de la Banque et un appui du Fonds français pour l'environnement mondial à hauteur de 1,5 M d'euros.

- En appui au projet WACA est lancée une cartographie pour le suivi de l'évolution dynamique du trait de côte au Sénégal et dans le Golfe de Guinée, grâce à des données topographiques et hydrographiques du Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM), et de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Le ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer financera ce projet à hauteur de 800.000 euros.

- Une action de protection et de sauvegarde des mangroves sera engagée au Sénégal, grâce à un financement de l'Agence française de développement à hauteur de 5M d'euros.

- La France et le Sénégal collaboreront dans le cadre des réseaux internationaux pour l'étude de la dynamique océanique et la mousson africaine (AMMA), en lien notamment avec le Muséum national d'histoire naturelle qui participe à ces réseaux en mettant en œuvre au Sénégal des capteurs pour l'étude des régions côtières.

- Ils collaboreront également dans le cadre de l'initiative de Tara Océans pour la connaissance du plancton et l'impact de son évolution sur les activités de pêche.

- Enfin le Sénégal, qui a passé une loi en janvier 2015 sur l'interdiction des sacs plastique fins, a décidé de rejoindre la coalition internationale sur la lutte contre les sacs plastique présentée à la COP22.

Sur l'efficacité énergétique et la transition bas-carbone dans le bâtiment :

La France et le Sénégal, mobilisés dans le cadre de l'Alliance mondiale pour le bâtiment et la construction, renforceront leur coopération par les actions suivantes :

- Le Sénégal bénéficiera du programme international d'efficacité énergétique dans le bâtiment (PEEB), lancé lors de la COP22 de Marrakech, et porté en particulier par l'Agence française de développement.

- Afin de favoriser le développement de filières de matériaux locaux de construction, notamment à base de végétal, le Fonds français pour l'environnement mondial contribuera à hauteur de 1,5 M d'euros au projet "Typha combustible construction Afrique de l'Ouest – Sénégal et Mauritanie (TyCCAO) pour la valorisation du typha comme matériau de construction et combustible en Afrique de l'Ouest".

- Des projets de construction architecturale en voûte nubienne seront poursuivis, contribuant à l'atténuation et à l'adaptation dans un contexte de changement climatique exacerbé en région tropicale.

- Pour contribuer à la mise en œuvre d'un éco-quartier au Sénégal, le ministère français de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer contribuera à hauteur de 500.000 euros à un projet de bâtiment bioclimatique, dans le cadre de l'initiative « bâtiments bas-carbone dans les climats chauds et tropicaux ».

En matière d'énergies renouvelables, Ségolène Royal a rappelé l'engagement de la France pour favoriser le succès de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, lancée à la COP21. Parmi les projets identifiés dans le rapport de la présidente de la COP21 sur cette initiative, plusieurs concernent le Sénégal. La France, à la suite du succès de l'installation de la centrale solaire Senergy 2, d'une puissance de 20 MW en octobre 2016, contribuera au développement de l'énergie solaire et hydraulique au Sénégal dans le cadre de cette initiative.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie
Contact presse : 01 40 81 78 31